



Éliane Viennot (dir.), Revisiter la « Querelle des femmes ». Discours sur l'égalité-inégalité des sexes, de 1750 aux lendemains de la Révolution, avec la collaboration de Nicole Pellegrin

Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2012, 204 p.

Clyde Plumauzille



Édition électronique

URL : <http://clio.revues.org/12239>

ISSN : 1777-5299

Éditeur

Belin

Édition imprimée

Date de publication : 26 novembre 2014

Pagination : 307a à 307a

ISBN : 978-2-7011-9045-7

ISSN : 1252-7017

Référence électronique

Clyde Plumauzille, « Éliane Viennot (dir.), *Revisiter la « Querelle des femmes ». Discours sur l'égalité-inégalité des sexes, de 1750 aux lendemains de la Révolution*, avec la collaboration de Nicole Pellegrin », *Clio. Femmes, Genre, Histoire* [En ligne], 40 | 2014, mis en ligne le 15 janvier 2015, consulté le 29 septembre 2016. URL : <http://clio.revues.org/12239>

Ce document a été généré automatiquement le 29 septembre 2016.

Tous droits réservés

*Éliane Viennot (dir.), Revisiter la
« Querelle des femmes ». Discours
sur l'égalité-inégalité des sexes, de
1750 aux lendemains de la
Révolution, avec la collaboration de
Nicole Pellegrin*

Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2012, 204 p.

Clyde Plumauzille

RÉFÉRENCE

Éliane VIENNOT (dir.), *Revisiter la « Querelle des femmes ». Discours sur l'égalité-inégalité des sexes, de 1750 aux lendemains de la Révolution*, avec la collaboration de Nicole Pellegrin, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2012, 204 p.

- 1 Fruit d'un colloque organisé par la Société internationale pour l'étude des femmes de l'Ancien Régime (SIEFAR) en novembre 2008, ce volume, sous la direction d'É. Viennot, constitue le premier volet d'un triptyque consacré à l'étude d'une controverse centrale, mais méconnue de l'histoire de l'Europe moderne et du féminisme : la « Querelle des femmes »¹. En effet, de la fin du Moyen Âge aux premières décennies du xx^e siècle, l'Europe a été « le théâtre d'une gigantesque polémique sur la place et le rôle des femmes dans la société » (p. 7). Envisagée comme un phénomène anecdotique et marginal, la Querelle n'a pu se constituer comme sujet d'histoire qu'à la faveur de la pugnacité des études féministes dans le courant du xx^e siècle. C'est ce combat qu'a souhaité reprendre la SIEFAR, et l'importante bibliographie, réalisée avec la collaboration de Nicole Pellegrin,

offre à cet égard un outil scientifique essentiel pour apprécier les sources et l'historiographie de la Querelle².

- 2 Battant en brèche les interprétations réductrices « [dédouanant] les intellectuels misogynes de toute responsabilité dans le maintien [...] de la sujétion féminine, et [niant] la valeur de l'action des féministes » (p. 12), É. Viennot s'efforce, à la suite des travaux pionniers de Joan Kelly³, de replacer la Querelle dans son contexte sociopolitique. Celle-ci constitue un témoignage essentiel des effets paradoxaux de l'émergence d'un État moderne puis démocratique sur la place des femmes dans la Cité. Documents à l'appui, les huit contributions s'emploient ainsi à multiplier les angles d'approche afin d'apprécier les facettes troubles et changeantes de cette controverse, de 1750 aux lendemains de la Révolution. Période de bouleversements politiques et de déstabilisations socio-sexuelles, elle remet en cause tout un discours sur l'inégalité des sexes pour, au final, mieux le reformuler.
- 3 Trois articles abordent la question de la Querelle à travers l'histoire de l'art et des lettres. S. Lely expose ainsi le débat sur la place des femmes dans l'art qui traverse l'Académie royale de peinture durant le second XVIII^e siècle. Mobilisant les textes et critiques d'art parus à l'occasion des salons de peintures, elle montre que la Querelle se fait l'écho fantasmatique de l'angoisse d'une décadence de l'art français. Contre les « agréments » frivoles qui caractériseraient le goût féminin, le pinceau se doit d'être « viril ». L'entrée de femmes à l'Académie, et plus encore l'exposition de leurs peintures au salon, opposent partisans de cette nouvelle génération d'artistes, qui renouvellent les cadres et les codes du genre, aux adversaires d'une telle évolution, arguant de leur incapacité à assumer le sérieux et la dignité de l'art pictural. La Révolution mettra un terme à cette guerre de position, instituant en 1793 l'éviction des femmes des institutions artistiques. H. Krief propose quant à elle de questionner la pensée de la différence des sexes à l'aune de la notion de génie qui se développe sous l'effet des Lumières. Monopole des « grands hommes », la notion de génie permet à nombre de philosophes masculins d'exclure les femmes d'une histoire du progrès intellectuel. Cette inaptitude au talent et à la créativité est notamment dénoncée et subvertie par les femmes de lettres au nom des Lumières. C'est le cas de Constance Pipelet, Germaine de Staël et Félicité de Genlis qu'étudie M. Reid au lendemain de 1789. L'époque révolutionnaire a vu les femmes profiter de la désorganisation du champ éditorial pour investir un domaine d'activité défini socialement comme masculin. Pourtant, en dépit de leur transgression des normes sexuées du champ littéraire et des réflexions qu'elles déploient à l'encontre des préjugés sociaux et moraux qui empêchent leur pleine acceptation, ces dernières revendiquent communément faire de la littérature « en tant que femmes » (p. 123). L'exercice de la littérature ne constitue donc pas un combat pour l'égalité entre les sexes ; la production de ces femmes qu'étudie M. Reid souligne d'ailleurs l'impossibilité pour une femme de demeurer à la fois dans la sphère privée de la conjugalité et dans la sphère publique de l'action et de la publicité. Si la littérature peut se décliner au féminin, elle ne peut, selon ces femmes auteures, être possible que dans le respect de la différence sexuelle.
- 4 Les deux articles suivants envisagent la Querelle sous l'angle du politique. É. Viennot revisite à nouveaux frais la question de la « loi salique » qui exclut les femmes de l'héritage et de la transmission de la Couronne. Soulignant l'origine douteuse de cette coutume franque passée sous silence dans les chroniques de l'époque, elle montre que cette « prétendue règle de masculinité du trône » (p. 82) est une invention du XV^e siècle ayant pour but de légitimer l'accession des Valois puis des Bourbons au trône du royaume

de France. La production historique de la seconde partie du XVIII^e siècle, si elle témoigne d'une lutte pour rendre visibles les femmes qui ont gouverné à travers les siècles, échoue cependant « à convaincre et même à penser l'égalité des sexes en matière de partage du pouvoir » (p. 90). C. Fayolle revient pour sa part sur la politisation des débats sur l'égalité des sexes face à l'éducation durant la Révolution. La définition révolutionnaire de l'éducation permet « une déstabilisation de la rhétorique du déterminisme naturel » (p. 99), les débats qui l'accompagnent faisant de l'éducation un droit pour tous et un vecteur clé de l'égalité entre les sexes. Cependant, le tournant de l'an III, qui entend reconstruire un ordre républicain stable et hiérarchisé, substitue au discours de l'égalité un discours sur la complémentarité entre les sexes qui renie la nécessité d'un même droit à l'éducation. En dépit de la dynamique égalitaire et contestataire de la Révolution, le déterminisme naturel est réhabilité, transfiguré au nom du bon fonctionnement de l'ordre social.

- 5 Le champ scientifique se trouve également travaillé par les problématiques de la Querelle. Étudiant l'imposition de la catégorie d'hystérie au tournant du XIX^e siècle, S. Arnaud montre comment celle-ci assigne progressivement les troubles convulsifs aux seules femmes et à l'avidité de leur utérus – l'étymologie du terme hystérie devenant preuve de son origine dans l'utérus. Le versant masculin de la maladie étant passé sous silence, la notion d'hystérie contribue à solidifier une frontière pathologique entre les sexes. De même, les premières théories de la société qu'étudie A. Morvan de la fin du XVIII^e siècle au premier XIX^e siècle se montrent également soucieuses de réaffirmer la « naturalité » de l'inégalité entre hommes et femmes. Analysant les discours de Rousseau, de Guiraudet ou encore de Bonald, elle montre comment, chez ces derniers, la famille, envisagée comme institution fondamentale de la société, constitue la clé de voûte du dispositif inégalitaire. « Proto-sociologiques », ces écrits s'éloignent d'une logique purement déterministe pour lui substituer une logique des rapports sociaux, conceptualisant la différence des sexes à l'aune d'une nouvelle théorisation de la société domestique hiérarchisée en nature.
- 6 Dans un dernier article en forme d'épilogue, Geneviève Fraisse propose une étude du répertoire de la pensée féministe pour exprimer le principe d'égalité entre les sexes dans la longue durée et ainsi, « ne jamais oublier que l'histoire de l'émancipation des femmes est une histoire longue » (p. 163). Opérateur de pensée, ce principe d'égalité, s'il est ancien, n'en demeure pas moins d'une efficacité variable depuis la Renaissance. D'abord querelle, l'égalité ou l'inégalité se trouvent mobilisées à la fin du Moyen Âge pour énoncer la « vérité » de la femme ou de l'homme. Avec les révolutions démocratiques, l'exigence politique d'égalité se décline sous la forme du procès de la domination masculine. Si la querelle n'a pas disparu, elle se reconfigure. La controverse constitue enfin la figure contemporaine du débat. Il ne s'agit plus d'établir l'égalité entre les sexes, mais de définir ses objectifs et les moyens de les réaliser, en témoignent les débats suscités par la parité ou, plus récemment, autour de la prostitution.
- 7 Polémique d'idées et de papier, la Querelle, à la faveur des milliers d'ouvrages qui l'articulent, offre une fenêtre essentielle sur les pratiques intellectuelles fondatrices du proto-féminisme et du courant misogyne qui lui répond. Revisitant cette dernière, ce stimulant petit volume permet d'explorer les soubassements intellectuels, fantasmatiques et politiques sur lesquels se sont élaborées les idées d'égalité et d'inégalité entre les sexes.

NOTES

1. Voir sur ce point le récent compte-rendu d'Isabelle Brouard Arends, « Danièle HAASE-DUBOSC & Marie-Elisabeth HENNEAU (dir.), *Revisiter la « Querelle des femmes ». Discours sur l'égalité/inégalité des sexes, de 1600 à 1750* », *Clio. FGH*, 39, 2014, en ligne, <http://clio.revues.org/11995>.
 2. Le corpus de la Querelle est disponible en ligne sur le site de la SIEFAR : <http://www.siefar.org/revisiter-la-querelle-des-femmes/le-corpus.html?lang=fr&li=art20>.
 3. Joan KELLY, « Early feminist theory and the 'Querelle des Femmes', 1500-1789 », *Signs*, 8-1, 1982, p. 4-28.
-

AUTEURS

CLYDE PLUMAUZILLE

ENS / Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne / IHMC